



Faisons le point sur les articles de Que choisir et de 60 millions de consommateurs.

Rubrique : actualités - Date : lundi 13 janvier 2014

Faisons le point sur les articles de Que choisir et de 60 millions de consommateurs.

Deux articles parus pendant l'été 2013 ont semé le doute sur la moindre dangerosité de la cigarette électronique en dénonçant la présence de produits cancérigènes dans la vapeur : formaldéhyde, acroléine et acétaldéhyde, de métaux potentiellement toxiques : nickel, chrome et antimoine et l'absence de concordance entre les taux de nicotine affichés sur les flacons et les quantités retrouvées dans les dosages. Plusieurs articles ont été publiés en réponse à ces assertions, regrettant que « 60 millions de consommateurs » ne donne pas de détails sur le matériel et le protocole utilisés pour les dosages. Les composés cités ont effectivement bien été retrouvés dans d'autres études, mais toujours à des taux nettement moins élevés que dans les cigarettes conventionnelles et pour l'INCa les concentrations de produits cancérigènes retrouvés dans les e-liquides sont « très faibles » et « sans signification clinique », impliquant que la « vapeur des e-cigarettes n'est pas directement cancérigène » (cité par Cancer-environnement.fr) Antoine Flahaut, professeur de médecine à l'université Paris Descartes et expert en santé publique cité par les Echos (9 Sept. 2013) estime que « cette polémique n'aurait jamais dû être. Les e-cigarettes » restent « incomparablement moins nocives que les cigarettes traditionnelles. Et ce même si elles contiennent une assez forte dose de nicotine ». En ce qui concerne l'étiquetage, d'autres études ont effectivement montré un manque de fiabilité par rapport aux teneurs affichées en nicotine. En 2011, l'AFSSAPS a fait réaliser dans son laboratoire de contrôle une analyse en chromatographie liquide afin d'évaluer la teneur en nicotine de 11 solutions de recharge et de 18 cartouches de cigarettes électroniques, provenant de 5 fournisseurs et affichant les 4 niveaux de nicotine vendus en France : nul, faible, moyen, haut. Pour les cartouches, la teneur en nicotine a toujours été inférieure à ce qui était annoncé, par contre pour les solutions de recharge des différences parfois très importantes ont été décelées, en plus ou en moins.

Selon le Professeur Dautzenberg, il semble que depuis 2009 ces discordances inquiétantes s'atténuent. Jean François Etter (Addiction, Sept. 2013) qui a analysé 20 modèles de 10 liquides de remplissage les plus utilisés trouve des différences très minimes de 1 à 2%, entre l'étiquetage et l'analyse.

Ceci milite en faveur d'une réglementation et d'un contrôle encore plus stricts des compositions du matériel et des liquides.